



**Syndicat CGT de l'imprimerie Bussière**

**Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la  
Communication CGT**

**Union locale CGT de Saint-Amand-Montrond**

**Union départementale CGT du Cher**

**Proposer, Débattre, Rassembler, Agir  
pour l'emploi à l'imprimerie Bussière !**

**Forum public le mercredi 24 mars à 18 h 30  
à Saint-Amand-Montrond, Salle Aurore au Pôle de l'or**

**La veille, le 23 mars aura lieu une journée d'action nationale  
interprofessionnelle et unitaire pour les salaires, l'emploi, les retraites !**

**Débat animé par deux journalistes :**

**Bruno CADENE de France Bleue Berry et Philippe CROS, du Berry Républicain**

**CPI (Chevrillon Philippe Industrie) dont fait  
partie Bussière à Saint-Amand-Montrond  
emploi 4 000 personnes et est présent en France,  
en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-  
Bas et en République Tchèque.**

CPI France annonce un plan d'investissement de 15 millions d'euros pour l'imprimerie Bussière, à Saint-Amand-Montrond, mais ce projet s'accompagne d'un plan de suppression de 120 à 150 emplois sur les 260 que compte l'établissement et de l'abandon du site en centre-ville, rue de Juranville, pour celui de la rue Pelletier-Doisy en périphérie.

**Imprimerie Bussière, chaînes  
d'impression Quantum : moins, moins vite  
avec moins de salariés !**

L'investissement chez Bussière prévoit la mise en place de deux chaînes « Quantum », rotatives à jet d'encre pour impression en continu avec possibilité de changer de travail à la volée, quels que soient les changements de pagination pourvu qu'il n'y ait pas de modification dans le format des ouvrages à imprimer.

Le module d'écriture par jet d'encre est capable de reproduire des photos et autres illustrations (similigravure), donc très précis.

A l'origine cette rotative était destinée à la presse pour des impressions en couleur de textes et d'images. En partenariat avec Hewlett Packard, le groupe CPI a détourné le concept **pour ne conserver que l'impression en une seule couleur, le noir.**

Impressionnant certes, mais avec une vitesse d'impression de 15 000 livres par jour, cela reste encore modeste alors qu'aujourd'hui l'imprimerie Bussière n'a besoin que de 5 heures pour effectuer la même production avec les machines « Cameron » et seulement d'une heure en offset classique.

La première chaîne Quantum serait montée en 2010 et la seconde en 2011.



## **On nous demandait de produire plus, plus vite, avec moins de salariés.**

Les salariés de Bussière ne s'opposent pas par principe à la modernisation, il n'y a pas chez eux de refus d'une avancée technologique bien que chaque phase de modernisation ait toujours été suivie d'une augmentation de la charge de travail par salarié du fait des suppressions d'effectifs qui ont suivi.

Alors que la modernisation devrait servir l'amélioration de la productivité et des conditions de travail elle est utilisée par les actionnaires uniquement pour augmenter leurs dividendes en réduisant la masse salariale.

## **Aujourd'hui on nous demande de produire moins, moins vite, avec beaucoup moins de salariés.**

En 2006, la production de chez Bussière avait chuté à 80 millions de livres (exemplaires), ce qui avait servi de prétexte au licenciement de 40 personnes.

Si le plan du groupe CPI s'applique, après l'implantation des deux rotatives Quantum et le transfert des autres lignes de fabrication, la production à venir tomberait à 3,5 millions de livres par an et par machine, soit 7 millions, ce qui se situe très en deçà de l'existant.

**Il faudrait non pas deux Quantum mais quatre ou cinq pour répondre aux besoins.**

Pour comprendre le « *moins et moins vite* », il faut savoir que les grosses productions sont commandées par des donneurs d'ordre qui, par leurs exigences en matière de prix, obligent les imprimeurs à réduire leurs marges alors que les moyens et petits tirages qui ne subissent pas ou moins ce type de pressions commerciales sont de loin plus lucratifs.

La nouvelle stratégie dans le domaine de l'impression des livres consiste donc à n'imprimer que le nécessaire, que des petites séries, éviter les stocks, éviter les invendus et pourquoi pas avec l'aide d'Internet de n'imprimer que ce qui est déjà vendu.

**Nous assistons pourtant à une augmentation du nombre de parutions, mais aussi à une baisse du nombre d'exemplaires moyen par titre.**

En 1995, il s'imprimait 43 millions de titres, 22 étaient des nouveautés, 21 des réimpressions, en 2008, les chiffres sont de 76,2 millions de titres dont 37,9 sont des réimpressions, le reste étant des nouveautés.

Les ventes moyennes en exemplaires quant à elles sont passées de 8 440 en 1990 à 6146 en 2008.

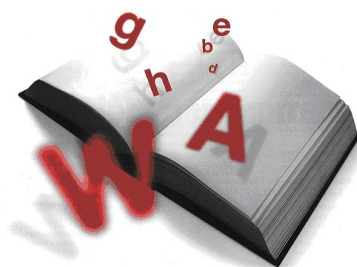
Cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y aura plus d'impression de grosses séries, mais le groupe CPI a décidé pour sa part que cela ne se fera plus en France mais dans les pays à faible coût de main d'œuvre quel qu'en soient les dégâts en matière d'emplois.

Conséquence : la France importe et importera davantage encore des ouvrages imprimés si cette politique perdure. Cela augmentera le nombre de camions sur les routes, la production de gaz à effet de serre, autrement dit, tout le contraire de la politique de développement durable.

## **CPI sous contrôle d'un pool bancaire**

N'oublions pas que CPI est passé sous contrôle d'un pool bancaire en 2009, conséquence directe d'une opération de rachat avec endettement (LBO) mis en place en septembre 2005 par le fond de pension Capital Partner et Cognetas.

Au moment de la signature de l'accord entre le pool bancaire et les actionnaires du groupe CPI, un communiqué précisait que prêteurs (les banques) et actionnaires ont consenti des « *sacrifices financiers conséquents* ». Nul doute que l'envie de se « refaire » conduite tout ce beau monde à ne penser qu'au profit au détriment de toute autre considération : la vie des localités, des régions voire du pays. Seul l'augmentation ou le maintien du taux de rendement de l'action du groupe est important. Les secteurs à moins fort taux de profit sont donc menacés.



## **La CGT propose d'aménager ce projet par une solution basée sur le maintien voire le développement de l'outil industriel et la sauvegarde de tous les emplois.**

Le syndicat CGT de chez Bussière, avec l'aide d'experts et autres intervenants « décortiquent » le projet de CPI pour mettre en avant ses incohérences, ses dangers, ses outils et expliquer, démontrer,

proposer des solutions alternatives, sans pour autant remettre en cause le principe de modernisation de l'imprimerie.

Plutôt que d'aller chercher des « primes à la valise », c'est la préservation des emplois et leur qualité qui animent la CGT.

**Ce qui fait vivre un pays, c'est avant tout sa production industrielle.** C'est en effet l'industrie qui crée les richesses nécessaires en apportant de la valeur ajoutée générée par le travail salarié pour financer les écoles, les hôpitaux, la recherche, faire vivre le commerce, financer les retraites de demain.

**La CGT est favorable à la modernisation du parc machines. Cela fait 14 ans qu'elle le réclame sans être entendue.** Tout d'un coup la direction annonce l'achat de nouvelles machines mais entend jeter plus de la moitié du personnel dehors. La modernisation ne s'improvise pas. Cela doit être une préoccupation constante, préparée en amont par des provisions pour investissements et une formation du personnel. Rien de cela n'a été fait jusqu'ici.

Les rotatives Cameron, loin d'être obsolètes sont elles aussi modernisables et à un faible coût. Contrairement à ce que dit la direction, celles-ci sont aisément démontables, transportables et remontables dans la zone industrielle.

**La CGT est donc favorable au transfert des machines et du personnel rue Pelletier Doisy :** cela ferait cesser les nuisances sonores dont se plaignent à juste titre les riverains. Mais pour répondre aux besoins de la production en gardant la production des grandes séries il faut agrandir le projet d'extension du permis de construire que CPI a déposé. La société dispose de la surface nécessaire en zone industrielle.

**La CGT est favorable à l'implantation des rotatives Quantum** car prévues pour de petites séries elles devraient permettre de diversifier la production, ce qui renforcerait la position de l'entreprise sur le marché à condition bien sûr de ne pas mettre les Cameron à la casse comme le prévoit CPI.

## **La puissance publique doit reprendre la main sur l'économie.**

N'est-il pas inadmissible que des dirigeants d'un groupe industriel s'arrogent le droit de décider seuls du sort d'une entreprise, laissant aux collectivités locales, départementales et régionales le soin de payer la note par la réduction des impôts locaux du groupe et par l'accroissement des aides sociales afin de venir en aide aux salariés jetés à la rue ?

C'est pour cela que la CGT a décidé d'organiser :

## **un forum public sur l'avenir industriel de Bussière, le mercredi 24 mars à 18 H 30 à la Salle Aurore du Pôle de l'Or.**

A ce forum nous entendons inviter très large : outre la population, les dirigeants du groupe CPI, la municipalité de Saint-Amand, le conseil général, le conseil régional, Madame le Préfet du Cher, le Medef du Cher, les associations, les libraires, les enseignants etc.

**Le dossier Bussière doit être négocié dans le cadre d'une table ronde au niveau du bassin d'emploi,** impliquant le département et la Région Centre ainsi que la profession en général.



### **L'industrie dans le Cher**

Dans toutes les filières industrielles et les services, les salariés constatent que la recherche de la rentabilité financière à court terme a pris le pas sur la nécessité d'un développement durable de l'industrie. La plupart des entreprises qui restructurent, suppriment des emplois ou ferment complètement, le font pour des raisons financières et non pas économiques.

#### **Quelques exemples**

L'emploi industriel dans notre département représente aujourd'hui 20 377 salariés sur les 67 430 que compte le Cher (soit 30,21 %). L'emploi industriel est en recul de 13 % depuis 2001 et continue de régresser au rythme de 2 % par an. Depuis 1995, la France a perdu 300 000 emplois industriels.

C'est le cas chez Bussière, Nexter (ex Giat), Fass, etc.

La pauvreté s'installe et 7 % de la population bénéficie de la CMU, ce qui nous place en tête

des départements de la Région Centre.

### **Des bénéficiaires record**

Ce sont les actionnaires qui sont les gagnants de cette politique. Les entreprises du CAC 40 voient leur bénéfice progresser de plusieurs dizaines de % pour atteindre des dizaines de milliards d'Euros.

**Les entreprises en France disposent de plus de 500 milliards d'Euros de trésorerie, soit plus que le budget de l'État et des collectivités territoriales réunies.**

### **Dans le département du Cher : une situation de l'emploi très dégradée**

Le chômage a augmenté de 25 % sur un an dans le département, de plus de 34 % pour les plus de 50 ans, pour atteindre un taux de 9 % de la population active.

Souvent pour ne pas dire dans la plupart des cas, la crise sert de prétexte pour couvrir des restructurations envisagées dans des logiques exclusivement financières.

**Le mardi 23 mars prochain, aura lieu une journée nationale d'action interprofessionnelle unitaire, pour les salaires, l'emploi, la protection sociales et les retraites.**

**Faisons nous aussi entendre par la grève et en descendant dans la rue !**

**Saint-Amand-Montrond :**

**Rassemblement à 10 h 30, place de la République (place Carrée)**

Ce sera une journée d'action interprofessionnelle unitaire dans toute la France sur l'emploi, les salaires, la protection sociale, les retraites. Une manifestation aura lieu à Saint-Amand comme dans tous les autres bassins d'emploi du département.

D'autres mobilisations, sont en préparation à la fois dans tout le groupe CPI FRANCE mais aussi au plan interprofessionnel local, sous forme de manifestations avec appel aux commerçants à baisser leur rideau etc.

# **La crise c'est eux, la solution c'est nous tous !**

**Saint-Amand, le 17 mars 2010**

✦-----

**Pour mon emploi, mon salaire, mes conditions de travail, ma retraite, l'avenir de mes enfants,**

- Je souhaite prendre contact avec la CGT
- je souhaite me syndiquer (cocher la case souhaitée)

NOM et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone :..... Adresse électronique :.....

Signature

Bulletin à remettre à un(e) militant(e) CGT de votre connaissance ou adresser à :  
Union locale CGT de Saint-Amand-Montrond, impasse Ernest Mallard 18200 SAINT-AMAND-MONTROND ou  
Union départementale CGT du Cher, 8, place Malus 18000 BOURGES  
Tel : 0248 21 24 79 – Courriel : [cgt.ud.cher@wanadoo.fr](mailto:cgt.ud.cher@wanadoo.fr) – web : <http://www.ud18.cgt.fr>